

COMITÉ DE SUIVI

8 DÉCEMBRE 2021

**2^E STRATÉGIE NATIONALE SUR LES PERTURBATEURS
ENDOCRINIENS**
SNPE 2

Introduction et accueil des participants

DGPR - DGS



Ordre du jour

1. Introduction

2. Mise en place du comité de suivi

Contexte, mandat composition

3. Actualités réglementaires sur les PE

Travaux européens

Travaux nationaux

4. Présentation d'initiatives locales

Plateforme territoire-environnement-santé
CEREMA

Actions menées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine

5. Plan d'actions de la SNPE 2

Avancement et perspectives

Calendrier

6. Points divers

4^{ème} forum européen sur les PE et
conférence ministérielle sur les produits
chimiques

Sondage sur la perception des français /
PE

Informations diverses à partager



Mise en place du comité de suivi de la SNPE2



PEPPER

08/12/2021

Mise en place du comité de suivi de la SNPE 2

Contexte :

- Évolution de la gouvernance avec le nouveau PNSE 4
- Besoin d'une instance de suivi avec les parties prenantes
- Réponse aux demandes des associations et membres du GSE

Mandat :

- Informer l'ensemble des acteurs de l'avancement des actions de la SNPE 2 ;
- Créer une instance d'échanges et de consultation permettant aux parties prenantes de valoriser / partager / mutualiser les initiatives et actions qu'elles ont menées sur les PE.
- Répondre aux interrogations et préoccupations des parties prenantes

Avec un **objectif commun** : renforcer les différents dispositifs de prévention des risques et de protection de la santé des populations et de l'environnement face aux perturbateurs endocriniens.

- Instance complémentaire au **comité de pilotage** (instance décisionnelle avec les pilotes d'actions).
- Instance en lien avec les instances du **PNSE 4** (GSE, groupes de suivi).

Mise en place du comité de suivi de la SNPE2

TEMPS D'ÉCHANGE

15 MINUTES



Actualités réglementaires sur les perturbateurs endocriniens



Actualités réglementaires sur les PE

Au niveau européen

Révision du règlement CLP et introduction d'une nouvelle classe de danger PE

La stratégie sur les produits chimiques présentée par la Commission européenne en octobre 2020 prévoit que le règlement CLP soit complété par une nouvelle classe de dangers concernant les PE.

Travaux en cours :

- Projet de définition des PE proposé par la Commission en mars 2021 avec 2 catégories de danger :
 - cat 1 : PE avéré ou présumé
 - cat 2 : PE suspecté
- Réunions des experts des autorités compétentes sur les règlements REACH et CLP, ouvertes aux parties prenantes (ONG, industriels) les 22 mars et 13 septembre 2021 : discussions sur le libellé de la catégorie 2 correspondant aux PE suspectés, sur les règles d'étiquetage et de communication sur les dangers, ...
- En cours : analyse par la Commission européenne de l'ensemble des contributions émises par les parties prenantes

A venir : proposition de la Commission de compléter le règlement CLP pour inclure une définition des perturbateurs endocriniens - courant 2022

Actualités réglementaires sur les PE

Au niveau national : Mise en œuvre des dispositions relatives à l'information des consommateurs sur les substances chimiques dans les produits prévues à l'article 13-II de la loi « AGECE »

- Publication le 25 août 2021 du décret n° 2021-1110 du 23 août 2021 relatif à la mise à disposition des informations permettant d'identifier les perturbateurs endocriniens dans un produit
- Projets d'arrêtés ministériels en cours d'élaboration

Actualités réglementaires sur les perturbateurs endocriniens

TEMPS D'ÉCHANGE

20 MINUTES



Présentation d'initiatives locales



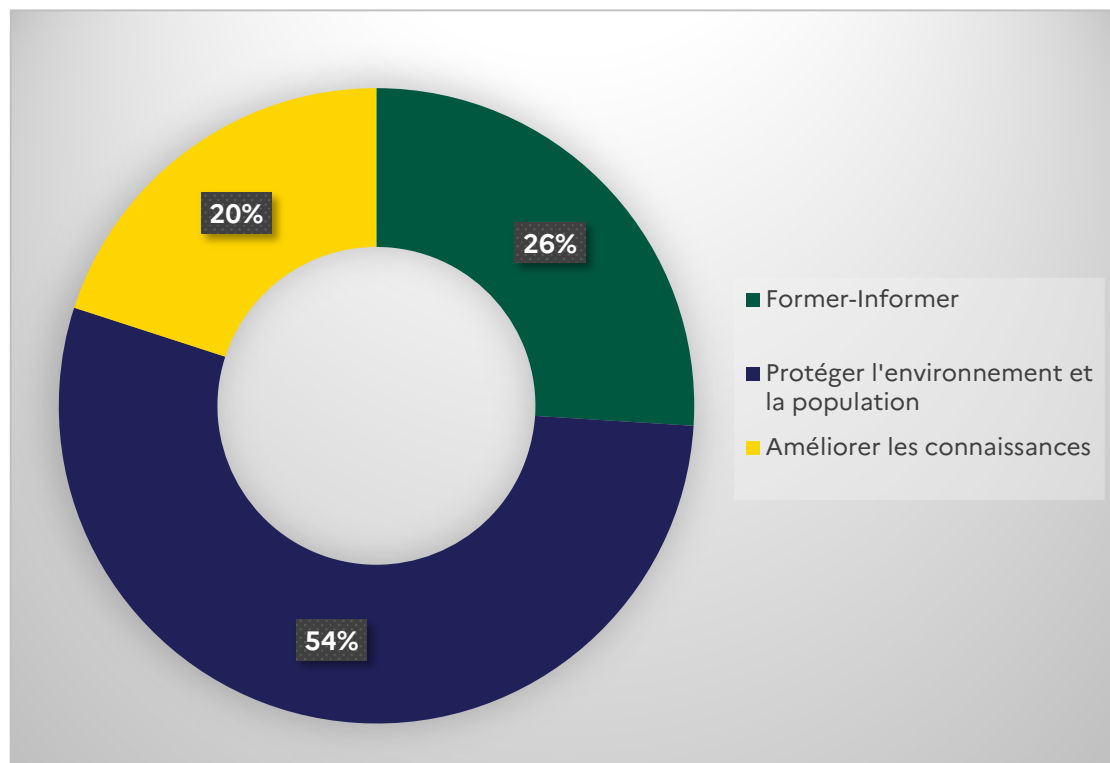
Présentation d'initiatives locales

- **Plateforme Territoire-Environnement-Santé**
Anne-Laure BADIN - CEREMA
- **Actions menées par l'ARS Nouvelle Aquitaine**
Claire MORISSON - Direction Santé Publique

Plan d'actions de la SNPE2



Le plan d'actions



- 3 objectifs stratégiques
- 13 thématiques
- 50 actions

Le plan d'actions – Former-Informer

Former-Informer		13
1. Etablir une liste des substances chimiques qui peuvent présenter des propriétés de perturbation endocrinienne pour une meilleure gestion des risques, en fonction du niveau de preuve et des incertitudes		3
2. Informer les citoyens sur les produits chimiques dont les perturbateurs endocriniens		4
3. Former et s'appuyer sur les réseaux des professionnels, notamment des professionnels de santé, acteurs de la prévention auprès de la population		6

Perspectives 2022 – Former-Informer

Thématique 1 : Etablir une liste de substances PE

- Publication d'une liste de substances d'intérêt
- Partage d'une méthodologie de priorisation
- Accélération de l'évaluation des substances par l'Anses

Thématique 2 : Informer et sensibiliser la population

- Information du consommateur sur la présence des PE dans les produits (loi AGECE)
 - Sensibilisation du grand public :
 - mise en ligne du site internet « 1000 premiers jours » le 15 septembre 2021
 - campagne auprès des professionnels de santé et grand public jusqu'en juin 2022.
 - communications prévues sur les PE (actualisation de la page, vidéo, article...).
-

Perspectives 2022 – Former-Informer

Thématique 3 : Former les professionnels

- Organisation par l'EHESP du 12 octobre au 14 novembre 2021 d'une formation en ligne sur les PE et le risques chimiques autour de la périnatalité et l'enfance à destination des professionnels de santé
→ Nouvelles sessions à programmer en 2022
- Organisation par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) de formations et d'une série de webinaires à destination des agents des collectivités territoriales
→ Publication d'un document de capitalisation

Le plan d'actions – Protéger l'environnement et la population

Protéger l'environnement et la population	27
4. Améliorer la connaissance de l'imprégnation de l'environnement par les PE	12
5. Renforcer la connaissance de l'exposition aux PE via l'alimentation et prendre des mesures pour prévenir et réduire cette exposition	1
6. Comprendre l'impact des PE sur la biodiversité	2
7. Préserver et restaurer l'environnement	3
8. Harmoniser la réglementation européenne qui s'applique aux objets du quotidien	3
9. Guider l'action de l'industrie pour substituer et protéger	6

Perspectives 2022 – Protéger l'environnement et la population

Connaitre et recenser les substances présentes dans l'environnement

Campagnes de surveillance de l'air, des sols et des eaux relatives à la présence de substances chimiques dans ces milieux :

- Campagne de surveillance des pesticides dans l'air extérieur : démarrée en juillet 2021 / Base de données nationale de la qualité de l'air
- Identification de substances PE parmi les substances chimiques analysées dans le cadre du réseau de Mesure de la Qualité des Sols / portail GIS Sol
- Lancement d'une prochaine campagne exploratoire prévue au titre de la directive-cadre sur l'eau et visant les substances PE (coopération OFB / Inéris 2022-2024)

Campagne de surveillance des rejets de certaines usines pharmaceutiques : lancement prévu en 2022

Perspectives 2022 – Protéger l'environnement et la population

Réglementation et contrôles

- Contrôles dans les produits mis sur le marché et importés menés dans le cadre des réglementations européennes sur les produits chimiques : Des contrôles ont révélé du DEHP principalement dans des parfums, des cosmétiques et des jouets, du butylparaben principalement dans des cosmétiques éclaircissants, ainsi que du DBP et du DIBP dans des colles et des moulins à poivre.
- Poursuite des contrôles au 4^{ème} trim 2021, contrôles sur de la bijouterie fantaisie et des produits capillaires au titre des règlements REACH et cosmétiques.

Substitution des substances dangereuses

- Site internet d'information dédié au sujet de la substitution créé par l'Inéris : <https://substitution.ineris.fr/fr>.
- A venir : Examiner l'opportunité de mettre en place un appel à manifestation d'intérêt par la biais duquel les parties prenantes pourront préciser leurs besoins de financement et de soutien

Le plan d'actions – Améliorer les connaissances

Améliorer les connaissances	10
10.Accélérer la recherche pour comprendre et adapter au mieux notre gestion des risques et la réglementation	2
11.Développer une recherche appliquée en santé pour mieux prévenir, prendre en charge et traiter les effets des perturbateurs endocriniens	1
12.Élargir la surveillance, en lien avec l'exposition aux perturbateurs endocriniens, à d'autres pathologies humaines que celles de la reproduction et poursuivre la surveillance des expositions humaines	3
13.Définir les nouvelles perspectives du programme national de biosurveillance en se plaçant dans le contexte européen	4

Perspectives 2022 – Améliorer les connaissances

Accélération de la recherche

- Création de la Plateforme de pré-validation des méthodes d'essai pour caractériser les PE (PEPPER) et sélection de trois méthodes à soumettre à la pré-validation
 - Processus de pré-validation en cours pour une sélection de trois premières méthodes : méthodes soumises à la validation de l'OCDE
 - Sélection en octobre 2021 d'un cycle de trois nouvelles méthodes à pré-valider
 - Renforcer le rayonnement de la plate-forme Pepper en France et en Europe en atteignant de nouveaux acteurs économiques

Développer le partage de connaissances pour une meilleure gestion des milieux (élaboration d'un inventaire de données d'imprégnation des divers milieux, projets relatifs à la surveillance des substances dans l'environnement via le partenariat PARC qui sera lancé en 2022)

Perspectives 2022 – Améliorer les connaissances

Surveillance des indicateurs sanitaires en lien avec l'exposition aux PE - SpF

- Lancement en septembre 2021 de l'étude PEPS'PE avec consultation d'experts et de parties prenantes sur la pertinence et la faisabilité **d'élargir la surveillance à d'autres indicateurs de santé.**

→ Définition de nouveaux indicateurs fin 2022.

- Mise à jour des **indicateurs de santé reproductive** :

→ Prochains rapports prévus pour la fin de l'année sur :

- les fibromes utérins "*Epidémiologie du fibrome utérin pris en charge médicalement en France de 2013 à 2017 et hypothèses environnementales*" ;
- l'endométriose "*Epidémiologie de l'endométriose prise en charge à l'hôpital en France et hypothèses environnementales : étude de 2011 à 2017*".

→ publications prévues en 2022 sur puberté précoce, sex-ratio, qualité du sperme.

Perspectives 2022 – Améliorer les connaissances

Biosurveillance / imprégnation humaine - SpF

- Publication très prochaine des résultats ESTEBAN sur les pesticides et POP
- Définition d'un nouveau programme national de biosurveillance en 2022
- Journée d'échange avec les équipes de recherche début 2022 pour recueillir les besoins (biomarqueurs d'effets, liens exposition/pathologies...).

Recherche sur les PE

- Publication par l'Anses le 3 décembre 2021 des résultats de l'appel à projets de recherche du PNREST 2021 : 13 projets sur les agents chimiques, dont **9 sur les PE**
- Lancement le 15 novembre 2021 d'un nouvel appel à projets de recherche du PNREST : date limite de dépôt des lettres d'intention : **6 janvier 2022 à midi**
- Développer la recherche clinique sur les PE et faire connaître aux communautés de chercheurs les programmes de recherche clinique dont le PRT-S et le PREPS

TEMPS D'ÉCHANGE

20 MINUTES



Calendrier prévisionnel

2022-2023

- Poursuite des actions de la SNPE 2
- Contexte PFUE, mobilisation sur les travaux européens
- Evaluation de la SNPE 2 : projet de saisine des inspections générales pour procéder à une mission d'évaluation
- Préparation du bilan de la stratégie courant 2023
 - Association du comité de suivi aux étapes clés

Points divers



Organisation du 4ème forum PE et de la conférence ministérielle sur les produits chimiques

	11 MAI	12 MAI	13 MAI
Matin	Conférence sur les produits chimiques Présentation de plusieurs thèmes: biodiversité, politiques territoriales, alternatives aux produits chimiques, etc.		Forum annuel sur les perturbateurs endocriniens Volet expertise/recherche
Après-midi		Début du forum annuel sur les PE Volet politique/règlementaire Co-organisation: Commission et DGPR.	Co-organisation: Commission européenne et Anses.

Évènement labellisé PFUE

Évènement non-labellisé PFUE

Organisation du 4ème forum PE et de la conférence ministérielle sur les produits chimiques

Forum PE 2022 : Programme en cours de définition / Sujets identifiés :

Sujets réglementaires

- Point d’actualité sur la réglementation européenne sur les PE
- Echanges sur les initiatives de différents Etats-membres via la mise en œuvre de stratégies nationales sur les perturbateurs endocriniens, portant en particulier sur :
 - La formation et la sensibilisation (en particulier auprès des professionnels de santé)
 - La substitution des PE (initiatives mises en œuvre par certains industriels)

Sujets expertise

- Avancement de projets déjà présentés lors de précédentes éditions du Forum annuel sur les PE,
- Point d’information sur certains projets financés par le PNR Est,

Prises de contact en cours pour établir le contenu du programme – Co-organisation DGPR/ Commission européenne/ Anses

Sondage sur la perception des français sur les PE

Sondage proposé sur la perception des français sur les perturbateurs endocriniens

- organisé par le MTE en collaboration avec Harris Interactive
- 10 questions fermées et ouvertes
- résultats fin T1 2022

Objectif : Pour mieux appréhender le niveau de connaissance des français sur les perturbateurs endocriniens

Et ainsi adapter la stratégie d'information pour la rendre plus efficace

Informations diverses à partager

Proposition de partage d'information par les membres du comité :

- Mission sur l'infertilité / loi bioéthique (article 4) lancée début octobre.
- Publication en septembre d'un numéro spécial de revue ADSP sur les PE.
- Autres informations ?

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE
PARTICIPATION**

DES QUESTIONS ?

PROCHAINE RÉUNION : RENTRÉE 2022